



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 21 MAI 2021 / 10h-12h30

VISIOCONFERENCE

BUREAU

Etaient présents : M. Azzedine TAIBI (président), M. Jean-Pierre RESPAUT (vice-président) ; Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire) ; M. Christophe LIEVIN (trésorier) ; M. Sébastien JACQUOT (secrétaire adjoint)

Etaient représentés :

Etaient excusés :

MEMBRES DE DROIT

Etaient présents : M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) ; Mme Catherine BELUZE (Valophis Habitat) ; M. Henrique RIBEIRO (Champigny-sur-Marne)

Etaient représentés : Mme Meriem DERKAOUI (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) était représenté par Benoît POUVREAU

Etaient excusés : M. Marian SYPNIEWSKI (Seine-Saint-Denis habitat)

MEMBRES ACTIFS

Etaient présents ; M. Jean-Paul LE GLOU (adhérent individuel)

Etaient représentés : Mme Bernadette BLANCHON (ENSVP) a donné pouvoir à Ginette BATY-TORNIKIAN ; M. Francis DUBRAC (Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris) était représenté par M. Régis COCAULT ; M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme) était représenté par Mathilde CHRISTNACHT

Etaient excusés : Mme Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme)

Autres présents : Mme Milena CRESPO, animatrice (Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; Mme Marie-Pierre DEGUILLAUME, directrice-conservatrice du Musée d'Histoire Urbaine et Sociale (Ville de Suresnes) ; Emmanuelle BITON, responsable du pôle tourisme et patrimoine (Plaine Commune)

Nombre de participants : 16. **Votes** : 13

DÉROULÉ

❖ **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CA DU 07 OCTOBRE 2020 (Plaine Commune) ET 12 JANVIER 2021 (VISIOCONFERENCE)**

Les approbations des procès-verbaux des conseils d'administration du 07 octobre 2020 et du 12 janvier 2021 a été voté à l'unanimité.

❖ **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : VIE DE L'ASSOCIATION**

A. VIE DES INSTANCES

Suite à l'élection de M. RIBEIRO, conseiller municipal délégué au tourisme et au jumelage de Champigny-sur-Marne, comme administrateur par l'Assemblée générale 2021, le Conseil d'administration a élu en son sein M. RIBEIRO comme 2nd Vice-Président de l'Association, conformément aux statuts de l'association.

B. VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Le Conseil d'administration accepte la demande de Mme Charlotte GEAI de poursuivre en tant que bénévole dans l'association, après la fin de son service civique, le 07 juin 2021, pour mener à bien deux projets qu'elle a suivis : réalisation d'une exposition pour les 100 ans de la cité-jardin de Stains dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, réalisation d'entretiens pour le projet de mémoires des habitants de la cité-jardin de la Poudrerie.

Pour procéder au recrutement d'un nouveau volontaire, M. RIBEIRO et Mme BITON se portent volontaires pour réaliser les entretiens avec l'animatrice-coordinatrice de l'association.

❖ **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES SOLLICITATIONS**

A) DEMANDES D'ADHESIONS

Le Conseil d'administration approuve les demandes d'adhésions de l'Association les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardin et de l'AORIF.

Échanges :

M. Damien VANOVERSCHELDE : les activités de l'Association ont attiré l'attention de l'AORIF.

M. Jean-Pierre RESPAUT : on peut être fier que ces associations souhaitent nous rejoindre. Cela montre le rayonnement de notre association.

Mme Ginette BATY-TORNIKIAN : il est intéressant d'avoir de nouvelles adhésions, différentes de notre mode de gestion habituelle. L'adhésion de l'AORIF pourrait stimuler au sein de l'association la constitution d'un lieu où on réfléchit et gère les questions en lien avec l'habitant.

B) PROPOSITIOSN DE PARTENARIATS

Le Conseil d'administration a été informé des échanges établis avec la Fondation du Patrimoine et de l'entrevue en visioconférence programmée avec le Vice-Président de l'association pour le mardi 18 mai.

Echanges :

M. Régis COCAULT : profite de l'occasion pour signaler l'opération « Campus 2023 » permettant le recrutement d'apprentis dans la formation aux métiers de l'accueil et du tourisme, à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby France 2023. Ce dispositif permettrait à l'association d'engager un apprenti pris en charge financièrement en grande partie par le Comité d'Organisation France 2023. Les candidatures sont jusqu'à fin mai 2021.

M. Jean-Pierre RESPAUT : les délais sont trop courts pour que l'association puisse se positionner et le territoire concerné limité à Plaine Commune.

Mme Mathilde CHRISTNACHT : c'est un dispositif national, géré à l'échelle régionale.

M. Jean-Paul LE GLOU : rejoint M. Respaut sur la question des délais.

M. Sébastien JACQUOT : ce projet pourrait être intéressant car il permettrait de valoriser les différents lieux culturels de l'association mais en effet les délais sont courts. Le dispositif a été présenté fin avril – début mai.

Une présentation du travail mené par le comité d'organisation et le comité scientifique sur l'année 2020 a été présentée (appel à communication, évaluations des candidatures, proposition d'un programme prévisionnel, partenaires, recherche des financements).

C) SOLLICITATIONS

Le Comité d'administration a longuement échangé sur la structure de l'association et des commissions, dans le contexte des sollicitations reçues. La demande d'écriture d'un article pour la revue *Sites et Monuments* a mis l'accent sur le travail mené par les membres universitaires et scientifiques de l'association, constituant une troisième commission qui n'a actuellement pas de nom.

Par ailleurs, l'animatrice-coordinatrice de l'Association a attiré l'attention des administrateurs sur la charge de travail demandée par l'organisation et le travail des commissions, et a proposé d'alterner annuellement les commissions thématiques « valorisation-promotion » et « préservation-rénovation ».

Il a été décidé qu'un séminaire devait être organisé avec tous les adhérents pour réorganiser ces commissions, leurs objectifs, permettre de mieux intégrer les nouveaux adhérents dans le travail de l'association et mieux répartir la charge de travail.

Echanges :

M. Sébastien JACQUOT : la création d'une troisième commission, « commission recherche » (?) permettrait d'avoir des budgets pour mener des recherches universitaires, des travaux scientifiques etc. C'est une vraie question à débattre.

M. Christophe LIEVIN : la commission « préservation-rénovation » a besoin d'être pilotée et menée par une personne ayant plus de temps. Il lance un appel à candidature pour prendre son relais car il n'a pas la capacité d'emmenner la commission là où on peut. Par ailleurs il est important de maintenir les bailleurs dans l'activité.

M. Jean-Pierre RESPAUT : l'alternance des commissions un an sur deux serait un non-sens par rapport aux objectifs de l'association.

M. Christophe LEIVIN : il faut réorganiser le système des commissions et des groupes de travail. Le dynamisme de l'association vient des commissions. Notre association grandit et il faut l'accompagner en structurant cet aspect-là. Il est important que tous les adhérents, et notamment les nouveaux adhérents, puissent avoir une place dans l'association et devenir acteur de la vie associative de l'association, soit par les commissions soit par la gestion des instances (conseil d'administration, bureau).

M. Sébastien JACQUOT : l'association reçoit aussi beaucoup de sollicitations. Afin de dégager du temps à l'animatrice-coordinatrice, pourrions-nous envisager de donner de l'autonomie à chaque commission ?

Mme Ginette BATY-TORNIKIAN : il faut un compte-rendu des activités des commissions pour permettre d'identifier les problèmes et faire une révision. Il faut faire un séminaire d'une journée sur cette thématique.

Mme Marie-Pierre DEGUILLAUME : les sollicitations de dernière minute ne sont pas faciles à intégrer. En même temps elles montrent la notoriété de l'association. Il faut aussi faire attention à la salariée de l'association qui ne peut pas tout faire, sous peine d'être accablée.

M. Jean-Pierre RESPAUT : rendre les réunions de la commission tous les 2 ans provoquera un désintérêt des membres qui ne se réuniront plus. Il ne faut pas choisir la facilité et rester logique. C'est une contradiction évidente de voir créer une troisième commission et de dire que les commissions déjà existantes se réuniront tous les deux ans. Il faut trouver l'organisation qui permettra à l'animatrice-coordinatrice de se soulager de ces tâches.

M. Christophe LIEVIN : il y a en effet des contradictions. Il rejoint M. Respaut sur les risques que les commissions disparaissent si elles deviennent bi-annuelles. Il faut identifier les besoins et les difficultés :

- Intégration des nouveaux adhérents
- Sur-sollicitation de quelques membres
- Faut-il répondre à toutes les sollicitations

Concernant l'animatrice-coordinatrice de l'association, il rappelle la responsabilité de l'employeur sur l'employé. Il est nécessaire de prendre un temps pour échanger. Il propose de préparer valablement ce séminaire en amont pour que tous les sujets ne soient pas amenés simultanément. Fixer l'ordre du jour relève de la responsabilité du Bureau. Enfin, l'association doit viser un second recrutement dans l'avenir.

M. Benoît POUVREAU : rejoint M. Lievin sur la préparation en amont du séminaire. Il faut faire des présentations des commissions, leurs bilans et échanger en interne sur ce qui fonctionne ou non et nos capacités. On manque tous de temps, il est important d'élargir et que les membres actifs de l'association soient plus représentés. Il faut faire de la place aux nouveaux adhérents.

❖ **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES ACTIONS 2021 EN COURS**

Le Conseil d'administration a été informé sur l'avancée des éléments suivants :

- Préparation du Printemps des cités-jardins 2021
- Projet recueil de mémoires, cité-jardin de la Poudrerie
- Préparation du colloque international
- Actions locales

Par manque de temps, il a également été renvoyé au document de travail et aux annexes.

❖ **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

Le Trésorier a présenté les éléments suivants :

- Suivi des cotisations 2021
- Point sur les recettes et dépenses de l'année

Le Conseil d'administration a approuvé les deux demandes de dépôt-vente faites par l'animatrice-coordinatrice pour le local « Mémoires de cité-jardin ».

❖ **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTUALITES DES ADHERENTS**

Les actions et projets menés par les adhérents, en lien avec l'objet de l'Association, ont été présentés. Il a également été renvoyé au document de travail.